Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 029-212902357-20260604-235_D59_26-DE

Le Relecq Kerhuon

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 4 JUIN 2026

L'An Deux Mille Vingt Six, le 4 juin, à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie du Relecq-Kerhuon, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire, Erwan L'EOST.

Date de convocation : 21 mai 2026 Date d'affichage : 21 mai 2026

Etaient présents :

- M. Erwan L'EOST — Maire

- Mme Servane METZGER-CORRIGOU
- M. Mathieu LE BOURSICAUD
- Mme Marianne ABAZIOU
- Mme Maryvonne GUILLOTO
- M. Malo JANEIRO-FORTES--COUILLANDRE
- Mme Gwenaëlle KERNEIS
- M. Alban SIMIER
- Mme Françoise MADEC

Adjoints

- M. Alain KERHASCOET
- M. Eric LE GALL
- Mme Safia SYLLA
- Mme Nathalie LAOT
- M. Joël LE BIHAN
- Mme Marion DEZEIX
- M. Jacques POULIQUEN
- Mme Audrey FERDINAND
- M. Philippe HENRY
- Mme Danielle SALAUN
- M. Loïc GOGE
- Mme Sandrine GARZETTI
- M. Raphaël SLEIMAN
- Mme Béatrice GUELLEC
- M. Vincent MEMBRINEZ
- Mme Hélène ROEHRIG
- M. Laurent PÉRON
- M. Philippe MORVAN
- Mme Rachel NICOLAS
- M. Jean-Philippe PONS
- Mme Marie QUÉTIER
- M. Pascal GRIMALDI

Conseillers municipaux

Etaient absents :
- M. Thierry PEYREBESSE donne procuration à M. Erwan L'EOST
- Mme Claudie BOURNOT-GALLOU donne procuration à M. Laurent PÉRON

Madame Rachel NICOLAS a été nommée secrétaire de séance

---

235 – D59 – 26 : RAPPORT D'ACTIVITE 2025 - POLE SOLIDARITES

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 029-212902357-20260604-235_D59_26-DE

235– D59 – 26 : RAPPORT D'ACTIVITE 2025 - POLE SOLIDARITES

Le Pôle Solidarités s'organise autour de 4 entités :

- Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS),
- Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC),
- Le service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD),
- Le service Emploi.

Par ailleurs, il intègre des champs relevant de la compétence communale tels que :

- La mission handicap et accessibilité,
- La Réserve Communale de Sécurité Civile,
- La coordination du Conseil des Aînés,
- Le budget participatif,
- L'organisation d'évènements à caractère solidaire,
- …

Co-rédigé par les agents du Pôle Solidarités, le rapport d'activité est une rétrospective des activités de l'année N-1.

Lors du Conseil d'Administration du 27 avril 2026, les administrateurs du CCAS en ont pris acte.

En conséquence, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de prendre connaissance du rapport d'activité 2025 du Pôle Solidarités joint en annexe, et d'en prendre acte.

Avis de la commission Plénière : Dont acte

Le Conseil Municipal prend acte du présent rapport.

Fait au RELECQ-KERHUON, le 4 juin 2026

Le Maire,

MAIRIE LE RELECQ KERHUON ★ Finistère ★

Erwan L'EOST